

## Déclaration

L'Association du transport aérien international (IATA) apprécie la décision du département américain de la Sécurité intérieure (DHS) d'exiger des mesures à court terme comme solution de remplacement aux restrictions mondiales sur le transport d'ordinateurs portables en cabine sur les vols vers les États-Unis. Cela établit un cadre pour la révision de l'interdiction actuelle sur certains vols en partance du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

L'IATA est impatiente de collaborer avec ses membres et le DHS pour mettre en pratique cette approche par étapes pour l'amélioration de la sûreté de l'aviation, qui vise aussi à limiter les incidences sur les coûts et les activités d'exploitation des compagnies aériennes.

« La sécurité de nos passagers et de nos équipages est notre priorité absolue. La décision établit un partenariat naturel avec les gouvernements, qui sont les premiers responsables de la sûreté. Les actions annoncées aujourd'hui relèvent la barre en matière de sûreté. Le calendrier serré de mise en œuvre représente toutefois un défi. Pour y arriver, il faudra un travail d'équipe ininterrompu de la part des gouvernements et des intervenants de l'industrie. En particulier, les compagnies aériennes et les aéroports auront besoin de l'appui des États durant la mise en place progressive des nouvelles exigences », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.